



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Savigny le Temple, le 05/01/2020

**Mesdames, Messieurs les Président(e)s / Capitaines de Club/Compagnie de Seine et Marne,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Monsieur Maurice LANGRY, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc d'Ile de France,
Monsieur Jean-Michel CLEROY, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc,
Madame Elisa TULLI, CTS-R IdF,**

Vous êtes cordialement invités, ainsi que les licenciés de votre club/compagnie qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine et Marne qui se tiendra le :

Samedi 08 Février 2020 à 14h

à LAGNY SUR MARNE 77400

TOTEM – Salle N° 2

6 rue André Malraux - Hauts de Lagny

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 16 février 2019
- Récompenses aux archers médaillés (*Présence obligatoire sauf dérogation exceptionnelle et justification*)
- Rapport moral et rapport global d'activité de la saison 2019
- Rapport financier de la saison 2019
- Quitus de l'assemblée au Trésorier
- Présentation du budget prévisionnel 2020
- Rapport des Commissions
- Mise en conformité des statuts (*Modification du paragraphe 10.1 concernant la chronologie des assemblées générales fédérales et régionales*).
- Elections complémentaires au Comité Départemental :
 - ✓ L'effectif maximal du Comité Directeur n'étant pas atteint, un appel à candidature est lancé.
 - ✓ Les licenciés désirant présenter leur candidature doivent se déclarer auprès de la présidente du Comité Départemental par courrier ou par courriel (president@archersdu77.fr) avant le 24 janvier 2020.
- Election des représentants à l'assemblée générale 2020 de la FFTA
- Autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 70 000 € pour le financement du Centre Départemental de Tir à l'Arc à Coupvray et de signature d'une convention d'occupation avec la commune de Coupvray
- Questions diverses : merci de les communiquer 7 jours avant l'assemblée générale par courriel à la Présidente du Comité Départemental (president@archersdu77.fr)

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette assemblée générale, vous pouvez désigner un suppléant, lui-même licencié de votre Club/Compagnie, qui devra être muni du pouvoir ci-joint dûment rempli par vos soins ainsi que de sa licence, conditions sine qua none pour prendre part aux votes.

Comptant sur votre présence, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations sportives.

PJ :

- ✓ Pouvoir
- ✓ Déclaration de candidature



Valérie POUPARD

Présidente du [Comité Départemental de Tir à l'arc de Seine et Marne](http://www.archersdu77.fr)



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

POUVOIR

Je soussigné(e) (nom-prénom).....Licence FFTA N°

Président/Capitaine du Club/Compagnie de

Agrément N°08 77....., donne pouvoir à

adhérent(e) du Club /Compagnie, Licence FFTA N°

pour :

- ✓ me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Seine et Marne de Tir à l'Arc du 08 Février 2020.
- ✓ Prendre part à toutes les délibérations
- ✓ Voter en mes lieux et place,

Fait pour valoir ce que de droit,

A, le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

DELEGUE AG FFTA

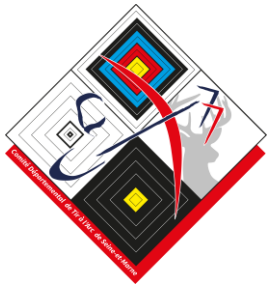
Je soussigné(e) (nom-prénom)..... Licence FFTA N°

Adhérent(e) du Club/Compagnie de.....Agrément N°08 77.....

Présente ma candidature au poste de délégué(e) /suppléant(e) (*rayez la mention inutile*) du Département de Seine et Marne pour l'Assemblée Générale de la FFTA, dont l'élection aura lieu lors de l'assemblée générale du 08 février 2020.

A, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

DECLARATION DE CANDIDATURE Membre du Comité Directeur du CD77 de Tir à l'Arc

Je soussigné(e) (nom-prénom).....Licence FFTA N°.....,
archer du Club/Cie de..... Agrément N°08 77.....
licencié(e) depuis le, déclare être candidat(e) à l'élection
complémentaire de membres du Comité Directeur lors de l'assemblée générale du 08 février 2020.

Fonction occupée dans :

- ✓ Le club ou compagnie :
- ✓ Au Comité Départemental 77 :
- ✓ A la ligue :
- ✓ A la FFTA :

Diplômes fédéraux :

.....
.....

Je souhaite intégrer le Comité Départemental 77 pour (*exposer vos motivations*)

.....
.....
.....
.....

Intérêt particulier pour :

.....
.....
.....
.....

A, le

Signature